

Chroniques éditoriales 21

La réalité autrement

Epoque Sarkozy - 2011

Didier Reuter

La réalité autrement

Chroniques éditoriales
de Mitterrand à Sarkozy
1991 - 2012

Auteur : Didier Reuter - ISBN 9791023701838

1€

BOOKINER 



Auteur : Didier Reuter

www.bookiner.com

Usage libre de droit (non marchand) avec mention «Bookiner.com»

Préface

Alors que beaucoup d'événements se sont déroulés en France, il existe une troublante similitude entre le début des années 1990 et celles des années 2010. Il est effarant de constater comment la réalité d'aujourd'hui est presque identique à celle d'hier sur de nombreux sujets sociétaux. Il semble même que les problématiques se répètent en boucle malgré toute l'agitation politique et médiatique de ces deux dernières décennies.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire les chroniques éditoriales bimestrielles de D. Reuter réalisées en tant que journaliste et éditorialiste au sein du Journal des Professionnels (JdP) entre 1991 et 2012. Chaque texte détient un sujet ou un message court, synthétisé et ciblé de nature économique, sociale ou sociétale, pouvant servir de mémoire historique ou, du moins, de référence en terme d'observation et de perception citoyenne. Par leur clairvoyance et leur vision globale un grand nombre d'éditos apparaissent comme précurseurs des changements intervenus les années suivantes et sont, aujourd'hui encore, d'une actualité surprenante.

En associant des prises de positions claires et affirmées à des faits datés, listés et/ou expliqués (chroniques), l'intérêt de cet ouvrage est de former une véritable littérature sociétale décryptant la réalité autrement. C'est la raison pour laquelle ces chroniques éditoriales ont beaucoup de force, de saveur et de pertinence, en essayant d'expliquer le «verso» perçu, observé et compris par le citoyen de base, face au «recto» politique et médiatique de certains événements ayant parcouru et secoué la société française pendant 20 ans.

Chacun de ces petits textes introduit une réflexion forte permettant de mieux comprendre que, derrière l'apparence des faits et celle d'une réalité dite démocratique, tout un monde non visible s'agite pour en contrôler constamment les limites. Bien que «*Penser c'est dire non*» selon l'écrivain Alain, il est clair que pour gagner des avancées en matière sociétale, il faut se battre pas à pas, dire clairement les choses et résister absolument !

Conditions d'usage libre de droits

Tout contenu gratuit ou payant peut être utilisé avec l'obligation d'indiquer la mention «Bookiner.com». L'acquéreur sur le site bénéficie d'un usage libre de droits à titre **PERSONNEL** (individuel, familial et privatif) dans un cadre exclusivement non marchand, non concurrentiel et non grand public. Il est autorisé à installer ce fichier sur tout équipement informatique et télécoms dont il est propriétaire ainsi que pratiquer éventuellement une duplication, un téléchargement, ou un envoi sous forme de fichier, à un maximum de 5 postes/utilisateurs internes. Ce droit ne s'applique pas à l'utilisateur qui reçoit gratuitement un contenu payant, lequel ne peut aucunement le diffuser autour de lui sans risquer de tomber sous le coup de la loi portant sur le copyright et/ou s'exposer aux conditions restrictives du droit d'auteur et de la protection intellectuelle.

137. OUI A L'INDIGNATION

Sujet : L'esprit de résistance est un signe de vigueur démocratique

Deux exemples récents pris dans l'actualité montrent comment le système occidental a été pris en flagrant délit de négation de la démocratie. Ce qui peut paraître compréhensible en provenance de pays autocrates ne l'est pas du tout dans nos pays démocrates, lorsque les gouvernants jouent délibérément la carte de la censure et de la sanction à l'encontre d'initiatives citoyennes courageuses même si iconoclastes.

Oui à l'indignation

Dans son petit livre *Indignez-vous* de 32 pages paru chez Indigène Editions à Montpellier (3€) qui compte aujourd'hui plus de 800 000 ex. vendus depuis octobre 2010, Stéphane Hessel 93 ans, ancien résistant, déporté, diplomate, philosophe en lutte pour les droits de l'homme, réussit à provoquer l'establishment occidental. Par une approche très simple, il met le doigt sur toutes les petites et grandes bassesses qui s'accumulent autour de nous depuis des décennies du fait de nos gouvernants et malheureusement portées par la caution collective d'un assoupissement moral et étrangeté passif de la conscience populaire. En évoquant ouvertement (voire subjectivement) son indignation sur le nazisme qui a marqué son enfance mais aussi son rejet viscéral des méthodes israéliennes jugées indignes envers les territoires palestiniens, il tente d'interpeller chacun sur le sens du mot «indignation».

- . **Pour lui**, le mot indignation n'est pas seulement un cri de colère venant du cœur mais aussi le refus de cautionner le comportement des Etats et des institutions que l'on ne juge pas digne de nous représenter.
- . **Pour lui**, ce n'est pas une fin en soi mais un commencement, la première étape concrète d'un processus de prise de conscience qui refuse l'indifférence, avant de passer éventuellement à la seconde étape qui est celle du passage à l'acte (engagement) puis celle de l'antagonisme permanent (résistance).
- . **Pour lui**, l'indignation commence par la référence à l'information juste et utile qui doit s'associer à la critique discernée des faits permettant ainsi de porter un jugement fondé. S'indigner consiste donc à refuser la présentation de la réalité telle que médiatisée ou simplement parce qu'elle existe ou s'impose à nous.
- . **Pour lui**, l'indignation signifie reprendre la main de la légitimité, c'est-à-dire être capable d'agir et de réagir par soi-même dans la pure défense de notre liberté fondamentale d'expression, tout en se plaçant momentanément au-dessus des mauvaises pratiques, des mauvaises lois et des règles inadéquates.

En prônant «l'insurrection pacifique», il indique que l'esprit de résistance doit se nourrir d'un courage à toujours user de son discernement et non d'un politiquement correct souvent très pratique et lâche. Combien de pédants intellectuels, commentateurs et politiques, ont fustigé dernièrement ce petit livre en allant chercher midi à quatorze heures, afin de défendre on ne sait quels intérêts ou protéger les relations franco-israéliennes.

En fait, le propos de ce petit livre est relativement simple et direct : ce n'est pas au système ni à l'élite de dire comment l'individu moderne doit penser le monde. C'est d'abord et avant tout au citoyen de prendre position en manifestant, dès que nécessaire, sa désapprobation contre l'ensemble des injustices, crimes contre l'humanité, perte des acquis sociaux, dictature des marchés financiers ou encore sur le traitement fait aux sans-papiers, aux immigrés ou aux Roms... Enfin, sur tout ce qui apparaît illégitime et injuste sur le fond même si légal et normé sur la forme. Sans indignation, surtout en temps de paix, le risque est grand de voir disparaître progressivement les acquis, les espérances et les valeurs fondant la vraie démocratie. Bravo donc pour cette piqûre de rappel Monsieur Hessel !

Oui à Wikileaks

L'affaire Wikileaks est également révélatrice de la manière dont les Etats gouvernent et musèlent constamment l'information dès lors que celle-ci peut desservir leurs intérêts. Elle met également en lumière les méthodes utilisées dans le dos de la démocratie, lorsqu'il s'agit de décrédibiliser et déstabiliser

tous ceux qui prônent la transparence totale de l'information. En mettant dernièrement «Wanted» sur le portrait de Julian Paul Assange, rédacteur en chef du site Wikileaks, en le pourchassant, en l'accusant de nombreux maux et en essayant de fermer son site sous différents prétextes, c'est la partie sombre de nos démocraties qui impose son intolérance envers tout ce que l'Etat ne contrôle pas.

Rappel des principaux faits :

. Le site Wikileaks œuvre depuis fin 2006 en tant que contre-pouvoir Internet face aux régimes autoritaires sous la forme d'un site collaboratif hyper-sécurisé mettant en ligne des documents ultraconfidentiels. L'idée de base est de combattre de l'intérieur les gouvernements autoritaires grâce à un portail d'information nourri par des sources anonymes et protégées. Son nom caractérise le projet collaboratif avec «Wiki» (tout le monde peut proposer un document) et la fuite avec «leak». Depuis presque 4 ans, ce site hors du commun a révélé de nombreuses affaires de corruption, malversations, manipulations, désinformation, en recueillant à chaque fois des informations hautement confidentielles.

. En 2008, ce site d'analyse politique qui fonctionne grâce à un modèle financier basé uniquement sur le soutien d'ONG et les dons de particuliers a reçu le prix du «Meilleur nouveau média» par The Economist. Ce magazine indiquait d'ailleurs récemment que «Wikileaks a produit davantage de scoops dans sa courte vie que le Washington Post en trente ans». Le site a également été récompensé par Amnesty International en 2009.

. Plus d'un million de dossiers protégés par le sceau du secret d'Etat auraient été recueillis sur le site, dont 150 actuellement disponibles, faisant ainsi de Wikileaks l'ennemi déclaré de nombreux pays (Chine, Israël, Russie, Vietnam, Zimbabwe, Corée du Nord, Thaïlande...). Depuis 2007, c'est aussi le cas aux Etats-Unis avec la CIA et l'armée américaine suite à la diffusion d'une incroyable vidéo concernant une bavure en Irak ayant coûté la vie à douze civils dont deux journalistes de l'agence Reuters. En Occident, c'est la mise en ligne récente de milliers de câbles diplomatiques disant «tout haut ce que les ambassadeurs pensent tout bas» qui a mis le feu aux poudres.

. Attaqué une centaine de fois en justice, le site se targue de n'avoir jamais fait circuler de fausses informations en affirmant recouper systématiquement les sources durant les semaines précédant leurs diffusions. Pourtant le processus d'extermination du site a pris un tournant majeur depuis la fin novembre 2010 en attaquant directement la personne de son fondateur et rédacteur en chef. Il s'agit pêle-mêle des opérations concertées suivantes : importantes cyberattaques du site (attaque DDoS de 10 gibabits par seconde), appel à assassinat, inculpation pour viol en Suède, fermeture de comptes pour étouffer le fonctionnement du site (Paypal, Poste Suisse...), rejet de liens sur certains serveurs (amazon, eBay, Twitter...), interdiction d'utilisation du nom de domaine, désinformation médiatique destinée à fausser l'image du site dans l'opinion publique, etc. Un vrai travail de sape des services secrets quoi !

A ce jour, pratiquement chaque pays a réagi et/ou a tenté de censurer le site Wikileaks en partie ou intégralement. La France a également suivi le mouvement en fermant notamment le serveur implanté sur son territoire et en traitant Julian Assange d'«irresponsable» par la voix du Président !

La bonne nouvelle, c'est que la résistance s'est organisée sur le web, surtout en Europe, en créant des dizaines de sites miroirs destinés à maintenir la diffusion d'informations que les Etats veulent justement cacher à tout prix. L'affaire Wikileaks est loin d'être terminée car elle est devenue **le combat de David** (transparence de l'information en faveur du citoyen) contre Goliath (désinformation d'Etat).

Honnis soient donc tous ceux qui défendent la non transparence et réfutent l'indignation, même s'il faut bien constater, une fois de plus, que les plus courageux d'entre nous capables de s'indigner et de passer à l'acte dans un esprit de résistance sont souvent, de leur vivant, bien seuls à lutter pour défendre les valeurs profondes de la démocratie !

138. COMMUNICATION POLITIQUE, LE DANGER DE DÉFIANCE

Sujet : Elle n'est souvent ni authentique ni sincère

Lorsque la communication est sympa et qu'elle décrit de manière attractive le spectacle du monde, elle est stimulante et favorise la motivation. Lorsque son objectif est d'interagir régulièrement sur les consciences et l'opinion publique, elle devient alors suspecte et sans intérêt dans son orchestration médiatique. Ce qui est sûr, c'est que **l'excès de communication** nuit à la crédibilité de l'homme politique comme l'excès alimentaire ou d'alcool nuit à la santé.

Toute politique fondée sur l'influence de la communication à court terme (attention et curiosité) prend le risque de se retourner, à moyen et long terme, contre ses auteurs. En cela, toute communication instrumentalisée dont l'objectif est de créer un impact émotionnel et/ou de laisser une «trace dans la mémoire» produit, parallèlement, de la **toxicité** dans le corps social. L'un des principaux signes est le danger de défiance. Un danger sournois qui prend naissance dans l'exposition immodérée aux techniques de communication politique et qui se manifeste chez le récepteur par de l'écoute superficielle et une défiance permanente. Une défiance qui se caractérise par une sorte de rejet a priori de l'objet (média) et de l'individu communicant, dont l'image bien que facilement mémorisée et reconnue produit surtout du rejet et de l'hostilité à son égard.

Par exemple, existe-t-il une relation entre la **défiance des Français** à l'encontre du pouvoir politique national qui atteint actuellement un niveau très fort (près de 75% de défiance) dépassant celle vis-à-vis de l'Union européenne (61%) et, la stratégie de communication adoptée par la présidence ? Oui certainement, pour la raison fort simple qu'entre le jeu subtil des messages élyséens et gouvernementaux, et l'espoir suscité au début par l'interprétation des mots et des promesses, la déception finale est souvent au rendez-vous. Comme le dit fort justement Claude Imbert, éditorialiste dans le magazine Le Point, «*Le poison de l'espérance, c'est l'illusion*» et cela, d'autant plus, que celle-ci anesthésie à petit feu l'esprit en le rendant soit infantile, fragile, docile, versatile ou, au contraire, en l'immunisant durablement en cassant alors la foi et le désir politique.

De la même manière, existe-il une relation entre la déception des populations sur la gouvernance politique et la croyance irrationnelle dans le discours des politiques notamment lors des élections ? Oui certainement, car le surdimensionnement médiatique des actions promises et des réformes engagées déçoit souvent par la faiblesse de leur portée réelle et/ou par les contraintes techniques supplémentaires qu'elles induisent. Selon le député André Santini qui l'affirme avec une pointe d'humour : «*Les programmes électoraux n'engagent que ceux qui les écoutent et qui les croient*». Autant dire que l'irréalisme, l'imaginaire, le fantasme, le mythe, est encore grand chez beaucoup de Français qui extrapolent régulièrement la portée des messages, prolongent la vision du discours ou se représentent de manière encore trop idéalisée les propos du politique.

Sur la forme, la communication est certainement un exercice d'intelligence dans la créativité, le recours à l'imaginaire et/ou dans l'art d'influencer sur des problématiques simples (vente, publicité, défendre une opinion...). Toutefois, lorsqu'il s'agit d'emporter l'adhésion du plus grand nombre en oubliant de dire toute la réalité sous-jacente, même le meilleur des messages se perd dans **l'absurdité** lorsque celui-ci s'éloigne d'une loyauté minimum. Aussi la grande question qui se pose régulièrement pour le politique et le décisionnaire est : vaut-il mieux manipuler l'opinion publique (ou un collectif) pour continuer à maintenir l'équilibre instable d'un ordre donné (entreprise, organisation, institution, Etat) jusqu'à sa chute probable ou informer complètement avec courage et honnêteté intellectuelle ?

Dans ce cas il est souvent observable que la révélation des faits agit d'abord contre les intérêts dominants et/ou favorise provisoirement le désordre et la critique mais que, au final, la constance de cette posture **renforce le socle de confiance** et de motivation entre l'Etat (ou l'organisation) et le citoyen (ou salarié) ?

En toute forme de communication, tant que l'individu n'est pas considéré comme apte et assez intelligent pour comprendre le sens de la réalité des choses il reste enfermé dans une **mentalité infantilisée** ralentissant son développement de citoyen adulte. Lorsque l'individu est censuré dans ses potentiels cognitifs (faible accès à l'expérience et à l'information vraie et complète), il ne peut alors s'affirmer pleinement pas plus qu'atteindre le meilleur de lui-même. En cela, la pratique excessive de la communication politique est un frein objectif à l'émancipation des hommes et des populations !

Il faut donc toujours se méfier de la communication orale et écrite lorsqu'elle provient de professionnels du genre. Elle n'est souvent ni authentique ni sincère en jouant allègrement, si on ne la contient, sur d'autres ressorts et d'autres intentions de manipulation.

2011 - D. Reuter

139. L'AFFAIRE STÉPHANE TAPONIER ET HERVÉ GHESQUIÈRE

Sujet : Ou les dessous du 4^e pouvoir

S'il fallait prendre un exemple parmi des centaines dans l'actualité de ces derniers mois pour comparer le recto de l'information (traité à la sauce communication politique et médiatique) et le verso (plus hard) rendu public par des sources bien informées et non journalistiques, l'affaire de prise d'otages en Afghanistan est un bon cas de dichotomie médiatique. **Qui sait que** la capture des 2 journalistes de France 3, au demeurant sympathiques, dont on nous rappelle tous les jours le compteur de captivité, ressort en fait d'une réalité autre que celle présentée dans les médias même si nous compatissons naturellement pour tout ce qu'ils endurent en tant que prisonniers des talibans. En fait, au moment de leur enlèvement, les 2 journalistes n'étaient plus en opération pour France 3 comme on nous l'a présenté mais ont pris une décision personnelle pour «Assurer les talibans de la compréhension et du soutien de la presse et de la gauche française dans leur lutte» ainsi que le confirme sur son blog Jean-Patrick Grumberg, citoyen bien informé.

Qui sait que les militaires français ont eu également, dès le début, des propos très durs sur cet événement. C'est le cas du Général de division D. Roudeillac qui affirmait, dès décembre 2009, que «Les deux journalistes de FR3 n'étaient pas en reportage quand ils ont été enlevés. Leur avion les attendait, le reportage était terminé». Ce simple témoignage a été immédiatement censuré par l'AFP et par l'ensemble des médias nationaux, alors que cet officier souhaitait que «Cet incident mérite d'être porté à la connaissance du plus grand nombre» constatant, malgré lui, que «Malheur à celui qui montre du doigt la partialité des médias !». Même avis de la part de Gérard Liebenguth, Président de l'Amicale Nationale du 22^e BCA et des Troupes de Montage, pour qui «Les deux touristes farfelus sont partis faire du militantisme politique à titre personnel dans les montagnes Afghanes, de leur propre initiative, une fois leur reportage avec l'armée terminé». Il poursuit, en indiquant que «Pendant ce temps les médias nous bassinent sans arrêt avec leurs deux abrutis prisonniers volontaires à qui les professionnels sur place avaient vivement conseillé de ne pas aller dans les montagnes afghanes. Une initiative qui est totalement personnelle et irresponsable puisque prise après leur reportage réalisé et non dans l'exercice de leur travail comme le déclarent abusivement leurs collègues de FR3 et des JT en toute désinformation délibérée».

Ce discours non conventionnel et très critique argumente sur le fait que «C'était une excursion perso au lieu de reprendre leur avion prévu en préférant prendre des pseudos guides, plus cupides que compétents, au lieu de ceux plus éprouvés et sûrs que leur avait fourni l'armée. Excursion politique et non journalistique, puisque au seul motif idéologique gauchiste qu'ils avaient manifesté. Une irresponsabilité qui a déjà coûté fort cher en recherches sur place, avec la mise en danger de militaires et d'équipages d'aéronefs ayant effectué des recherches en zone à risques les jours qui ont suivi leur disparition, comme déjà rapporté par des éléments de l'armée de l'air sur place ayant dû participer aux recherches de ces irresponsables !». A l'époque, le chef d'état-major des armées, Jean-Louis Georgelin, s'est également montré très irrité de devoir ainsi engager la sécurité de ses troupes en indiquant le coût des opérations de recherche et notamment que «Nous avons déjà dépensé plus de 10 millions d'euros dans cette affaire. Je donne le chiffre parce que j'appelle à la responsabilité des uns et des autres». Dans cette affaire comme dans bien d'autres, lorsque le recto de l'information via le message uniquement officiel ne montre que 50% de la réalité, faut-il s'arrêter là dans la prise en compte des faits ou aborder également le verso moins flatteur ? Quel média, quel responsable politique, a vraiment le courage aujourd'hui de tout dire sans craindre de desservir momentanément ses propres intérêts ?

Comme en politique, il est nécessaire d'arrêter les débordements du 4^e pouvoir (médias) qui s'enivre tous les jours de sa relative influence dans la censure, l'ostracisme, l'orientation des faits, en présentant des «demi-réalité» dont aucun citoyen n'a vraiment besoin. Pour contrôler ce pouvoir insidieux retenons, dès aujourd'hui, les noms de tous ces prêtres médiatiques afin de pouvoir les juger demain, dans 10 ou 40 ans, pour crime de lèse-citoyenneté !

140. DISCRIMINATION, ASSEZ D'HYPOCRISIE !

Sujet : Ne pas mélanger discrimination et liberté d'expression

Ces dernières semaines plusieurs affaires de discrimination ont fait l'actualité (jugement de Brice Hortefeux, mise en cause de Claude Guéant, quotas de Blacks au sein de la Fédération Française de Football...). Si la discrimination fait normalement l'objet d'une protection juridique afin d'éviter la propagation des comportements de rejet, haine raciale et incitation à la violence, son usage médiatique et judiciaire à tout bout de champ et au moindre mot de travers, lorsque cela concerne certaines communautés (immigrés, Blacks, Beurs, Musulmans...), commence à bien faire !

En fait, il existe deux formes de discrimination : celle par l'opinion émise (critique, jugement, affirmation...) et celle par le passage à l'acte (action d'isoler et de traiter différemment certains individus ou un groupe entier par rapport aux autres). Il existe, d'autre part, entre la discrimination communautaire (ethnie, race, immigration, religion...) avec son éventuelle incitation à la haine raciale et, la discrimination personnelle (contrôle au faciès, sexe, âge, handicap, chômage, statut social...), des ressorts d'exclusion et/ou d'intolérance qui n'ont pas la même incidence.

Ainsi **le premier problème** dans nos démocraties, c'est lorsque le recours à la discrimination distingue celle qui relève de l'expression verbale, écrite ou visuelle (interdite et coupable aux yeux des communautés) et la discrimination dans le comportement (interdite mais tolérée). Si parler des noirs, beurs, gays ou de sondage ethnique est interdit, il est toléré quotidiennement des comportements discriminatoires dans le cadre institutionnel (immigration, sans-papier, santé publique...), chez les policiers (contrôle au faciès), dans l'entreprise (sélection par le CV, handicap, âge, sexe...) mais aussi dans le domaine social (chômeurs, SDF, surendettés, détenus...).

Le second problème est la récupération judiciaire et politique de la discrimination par certaines associations, dès lors qu'il s'agit de toucher la susceptibilité religieuse ou culturelle ainsi que l'origine ethnique de certaines communautés implantées en France (Africaine, Maghrébine, Islamiste...), alors que d'autres, beaucoup plus sages et silencieuses acceptent leurs conditions (Roumaine, Chinoise, Vietnamiennne, Bouddhiste...).

Bien évidemment, sur le principe, le refus de discrimination paraît logique et souhaitable en démocratie dès lors qu'il s'applique à traiter et à sanctionner des faits objectifs frappant l'intégrité et la dignité de l'individu lui-même. Il faut alors la combattre comme on doit combattre la diffamation, l'injure, le mensonge attentatoire à la vérité, etc. A l'inverse, lorsque l'opinion émise s'inscrit dans la simple liberté d'expression à pouvoir, à juste titre ou en le croyant, donner son opinion intime ou critiquer les faits et comportements «non souhaitables» de son prochain, quelle que soit l'ethnie, il faut alors favoriser le droit à la critique raisonnée ou émotionnelle. Sans cette liberté de parole, c'est la censure psychologique et institutionnelle qui se développe créant peu à peu les conditions liberticides de la tolérance zéro, de l'hypocrisie, de l'omerta, de la haine rentrée, de la frustration, soit autant de phénomènes générateurs de colère intérieure et de pulsion au passage à l'acte.

Tout doit et peut être dit

Tout doit et peut être dit dans une société libre et démocratique (hormis la diffamation, l'injure, incitation directe à la haine ou à la violence...) dès lors qu'il s'agit d'évoquer des représentations critiques au niveau des symboles, des idéaux ou de la couleur de peau, lorsque cela reste d'une portée générale et collective. La seule véritable condition à la liberté d'expression c'est que celle-ci soit bilatérale, voire multilatérale, en acceptant la réciprocité de critique de la part d'autrui et/ou de ceux qui se sentent impliqués.

Et c'est bien là le problème en matière de judiciarisation de la discrimination lorsque ce «joker» fige le débat, le dramatise et le culpabilise d'entrée de jeu par le biais d'associations souvent plus racistes que ceux qu'elles vilipendent, jouant alors sur une susceptibilité qui n'a souvent rien de tolérante ni de démocratique. Ce type de **recours judiciaire** à la discrimination est la preuve, pour ceux qui l'utilisent

comme une arme d'inflexion de nos comportements et de réduction de nos libertés démocratiques, que nous ne sommes pas un pays unifié mais une addition de communautés qui doivent se supporter. Dès lors, on peut dire que plus on utilise le recours à la discrimination, plus on alimente le fossé communautaire dans une intolérance flagrante.

Attention donc que la peur de s'exprimer face au recours judiciaire ne devienne un nouvel interdit puissant dans notre société, à l'instar de l'usage non modéré du principe de précaution qui tend, lui aussi, à réduire nos actions et à restreindre nos initiatives par peur d'éventuelles conséquences pour le preneur de décision. Cette dérive sociale nous dirige inévitablement vers le totalitarisme républicain !

2011 - D. Reuter

141. SÉCURITÉ ROUTIÈRE, UNE PRÉCIPITATION ABSURDE

Sujet : Responsable de 72 000 morts entre 2003 et 2020

Avec le nouveau train de mesures annoncé mi-mai 2011 par le gouvernement visant à interdire l'usage d'avertisseurs radars, à supprimer les panneaux d'information sur la présence de radars fixes, à installer 1 000 nouveaux radars et autres panneaux pédagogiques... comme à durcir encore davantage la répression (excès de vitesse, alcoolémie, vêtements rétro-réfléchissants pour les motos et scooters, limiteur de vitesse, bridage volontaire des moteurs, interdiction de téléphoner...) on vient de tomber définitivement dans l'absurdité politicienne la plus totale. Jusqu'où irons-nous dans cette fuite en avant dans l'interdiction et la répression avant que le citoyen usager ne se réveille ?

Cette accumulation de contraintes et d'interdits est le signe patent que la méthode ne fonctionne pas et qu'il ne pourra jamais y avoir de réelle évolution de la situation ni de consensus national dans ces conditions. Elle met aussi en exergue l'incroyable légèreté des modes de décision au sommet de l'Etat lorsqu'une minorité de gens (fonctionnaires, associatifs, gendarmes...) décide, en **comités fermés** donc de manière totalement non démocratique, ce qui est bien ou pas pour la majorité des autres usagers en matière de sécurité routière. S'il s'agissait encore d'une élite de professionnels du volant, d'experts reconnus par leurs compétences techniques, de gros rouleurs ou de champions, on pourrait se dire que le jugement est qualifié donc crédible. Au contraire, il semble bien que cette minorité d'influents soit animée de bien d'autres motivations sur base de psychorigidité, d'émotionnel, d'application aveugle du choix politique. En cela, il est possible de dire qu'il existe actuellement une relation directe entre la médiocrité de vue des influents et la médiocrité des résultats obtenus sur route (décès, accidents).

Si l'intention est bonne la méthode est mauvaise

Il ne faut pas confondre l'intention de départ (évidemment bonne) qui est de vouloir réduire la mortalité inutile sur route, avec la méthode utilisée qui, elle, est quasi nulle et «morticide». Depuis le début, on a volontairement substitué à l'option de la maîtrise routière fondée sur le développement des compétences techniques et le discernement dont sont acteurs et preneurs beaucoup d'usagers, un catalogue de mesures (plus de 100 depuis l'arrivée de Sarkozy en 2003 au ministère de l'intérieur) associé à des règles normatives, culpabilisantes, «rentables» sur le dos de l'utilisateur et surtout politiquement payantes jusqu'à maintenant (mais cela est en train de changer). Les ministères concernés comme les gouvernements successifs ont réussi à créer en terme de dynamique de masse le résultat inverse de celui recherché : une belle médiocrité sur route et une forte démotivation à se perfectionner. En effet, pourquoi investir dans la compétence et la technologie lorsque les radars vous sanctionnent immédiatement lorsque vous en faites usage ?

Un seul chiffre résume le caractère très imparfait des résultats obtenus. Chaque année, en moyenne, on dénombre environ **4 000 morts structurels** sur les routes françaises, c'est-à-dire des décès inutiles que la méthode actuelle n'arrive pas à réduire. Si l'on fait un petit calcul macabre «côté pertes», alors que les associations se vantent régulièrement des bons chiffres obtenus «côté profits», cela fait en tout **36 000 décès structurels** sur les routes entre 2003 et 2012 que la sécurité routière n'a pas su endiguer avec ses méthodes répressives. En faisant une simple projection jusqu'en 2020, on peut rajouter facilement encore 36 000 décès à venir, soit un total de **72 000 morts inutiles** entre 2003 et 2020. Et tout cela à mettre, en grande partie, au crédit de l'actuelle sécurité routière, de ses vantardises et de son démagogie «*soyons tous responsables*». Bravo donc pour l'efficacité !

Il est clair que tant que l'on prône, pour des raisons évidentes de clientélisme politique et sécuritaire, de telles méthodes régressives et non pédagogiques, il n'y a aucune chance de voir progresser le niveau moyen de maîtrise des usagers sur route. Pourtant la loi du professionnalisme est valable aussi bien dans le monde professionnel que sur la route partant du principe que «*Qui maîtrise le risque (et non le fuit par peur ou excès de prudence) réduit le risque à la source même*». C'est tout le principe de l'apprentissage, de la compétence et de l'expérience à haut niveau. Aussi, pourquoi ne pas inciter les usagers à devenir de vrais «professionnels» de la route agissant pleinement en décisionnaire de

leur comportement avec intelligence, maîtrise et discernement, plutôt que de formater des cohortes d'utilisateurs «bas de gamme» sur la base d'un comportement légal mais aussi docile, médiocre, culpabilisé et craintif du moindre radar ?

2011 - D. Reuter

142. IL N'Y A PAS DE MORALITÉ EN POLITIQUE !

Sujet : Changer la politique, c'est changer les hommes au pouvoir

Rien n'est vraiment sincère ni authentique dans l'ensemble de notre corps politique. Tout le monde le sait et tout le monde accepte que l'homme politique biaise délibérément la morale, les valeurs et les fondements démocratiques. Il n'est pas un seul dirigeant qui n'ait jamais violé, au propre comme au figuré, cette bonne fille que l'on appelle Démocratie !

Si les dernières affaires médiatisées font grand bruit (Bettencourt, Strauss Kahn, Chirac, Villepin, Sarkozy, Guérini...) elles ne représentent que la toute **petite partie émergée de l'iceberg**. Dans le clair-obscur des pratiques des gens au pouvoir, ce sont en réalité des dizaines d'affaires, voire des centaines d'affaires du même gabarit, qui nous sont cachées par la complicité active ou passive des médias, par la pression et la peur exercées sur les intervenants directs, par l'élimination physique ou médiatique des acteurs qui en disent ou en savent un peu trop.

Le constat républicain est simple : il n'y a pas de moralité en politique qui ne soit d'abord exercée au profit de l'intérêt des acteurs en jeu et, si celle-ci existe, elle est forcément inversement proportionnelle aux idéaux démocratiques de loyauté, d'équité, de partage et de modestie. Il y a tellement de choses à dire et à écrire sur tout cela que ça commence à saturer, tant nous sommes voyeurs quotidiens d'une théâtralité sans fin et sans grand intérêt, tant que les médias mettent régulièrement l'actualité en scène pour vendre du papier, défendre leurs héros et/ou faire de l'audience.

Pour changer tout cela, il faut changer les hommes au pouvoir et pour changer les hommes au pouvoir, il faut **changer le modèle républicain** actuel (V^e République née le 28/09/1958) qui a maintenant atteint l'âge de la retraite anticipée. La prochaine élection présidentielle (et législative qui va suivre) doit contribuer à ce début de changement. Sans cela, nous sommes repartis, quels que soient les élus de gauche ou de droite, sur un principe physique décrit par Einstein pour qui l'erreur est de *«Refaire chaque fois la même chose en espérant que les conséquences seront différentes»*.

Il faut souhaiter que les prochaines promesses présidentielles en matière d'économie, d'emploi, de chômage, de croissance, de pouvoir d'achat, de social, de sécurité... ou de plan d'austérité ne viennent pas, une fois de plus, masquer l'ébranlement inquiétant de nos fondamentaux démocratiques !

2011 - D. Reuter

143. UN AVENIR ÉCONOMIQUE BIEN SOMBRE

Sujet : Une ère de grande turbulence sociétale

Les crises économiques se succèdent à vitesse grand V un peu partout dans le monde depuis le début des années 90 avec une forte accélération dans la décennie 2000. Les **nouvelles plaies de l'humanité** sont :

- . L'endettement des Etats (43 000 milliards de dettes) ;
- . Les déficits chroniques ;
- . Le laxisme budgétaire ;
- . Le manque général de courage politique (réponses trop timides et tardives)
- . Le délitement de la coopération internationale (replis nationaux) ;
- . Le mensonge d'Etat institutionnalisé (informations tronquées sur la situation réelle...) ;
- . L'instabilité bancaire, le faible niveau de croissance des locomotives traditionnelles (Etats-Unis, OCDE)
- . La paupérisation grandissante des populations (notamment le noyau dur des classes moyennes)...

Tout cela prouve que nous sommes entrés dans une ère de **grande turbulence sociétale** que la politique et la Finance ne savent plus maîtriser. Malgré des éclaircies ici ou là de courte durée, des risques majeurs continuent de se développer en intensité notamment en matière d'économie-finance :

- . Perte de crédibilité des Etats ;
- . Eclatement probable de certains systèmes en place ;
- . Contagion auprès de l'ensemble des acteurs du marché ;
- . Effet domino à l'échelle mondiale entraînant des crises sectorielles (alimentaire, technologie, matières premières...) ;
- . Dévalorisation globale de l'épargne (cours boursiers, fonds de placement)

Bien que, de leurs côtés, les acteurs économiques de base et les entreprises essaient de tirer leur épingle du jeu en produisant constamment de la valeur ajoutée, de la productivité et de l'innovation, le leadership sociétal glisse également des mains des tenants traditionnels du pouvoir et de l'argent (qui conservent tout de même des privilèges), alors qu'aucune autre entité institutionnelle classique n'est vraiment apte à assurer la relève !

2011 - D. Reuter